

L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Psychiatres,
- Psychologues,
- Cadre de santé,
- Infirmières,
- Agent des services hospitaliers.

LE PLAN D'ACCES

CH : Entrée principale - 1 bd Chanoine Kir

UNITE RELAIS BELLEVUE



Unité Relais Bellevue

CMP / CATTP / HDJ

1 boulevard Chanoine Kir - 21000 DIJON

L'Unité Relais Bellevue est un lieu ouvert au sein du Centre Hospitalier La Chartreuse. Elle accueille des patients, à partir de 18 ans et sans limite d'âge, présentant des pathologies mentales stabilisées.

Les patients sont pris en charge sur prescription médicale, principalement par le psychiatre du Centre Médico-Psychologique de Quetigny. D'autres patients proviennent également du 4^{ème} secteur, qui couvre les villes de Chenôve, Chevigny et ses environs.



Contacts :

Secrétariat : 03 80 42 48 44

Cadre de santé : 03 80 42 49 31



En autobus : prendre les lignes 3,13 – Arrêt CH La Chartreuse



Par le train : 5 minutes en taxi ou 15 minutes à pied par la rue du Fg Raines (prendre en gare le passage Vincenot, côté avenue Albert 1er)

Horaires d'ouverture :

9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

du lundi au vendredi



LES MISSIONS

L'Unité Relais Bellevue est un lieu ouvert au sein du CH La Chartreuse. Elle accueille des patients à partir de 18 ans et sans limite d'âge, présentant des pathologies mentales stabilisées.

Les patients sont pris en charge sur prescription médicale, principalement par le psychiatre du Centre Médico-Psychologique de Quetigny. D'autres patients proviennent du 4^{ème} secteur, qui couvre également les villes de Chenôve, Chevigny et ses environs.

L'Unité Relais Bellevue propose des entretiens infirmiers, médicaux et psychologiques ainsi que différentes activités de médiation.

Elle travaille également avec l'Espace Psychothérapique du 4^{ème} secteur.

LES OBJECTIFS DES SOINS

Les différentes composantes du soin intervenant sur l'Unité Relais Bellevue permettent de :

- Assurer la continuité des soins pour les patients du 4^{ème} secteur et notamment en assurant le relais dès la sortie de l'hospitalisation,
- Proposer une alternative à l'hospitalisation complète pour des patients « en crise »,
- Mettre en place des activités de médiations cognitives, physiques, de bien être et socio-relationnelles,
- Prendre en charge des actes de CMP*-HDJ*-CATTP* et ambulatoires auprès des patients du 4^{ème} secteur,
- Proposer une prise en charge médicale, psychiatrique ou infirmière dans un délai inférieur à 15 jours.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

*Centre Médico-Psychologique ou CMP

L'équipe infirmière propose :

- Un accueil permanent, direct ou téléphonique,
- Un entretien de présentation des activités ainsi qu'un entretien pour une éventuelle orientation médicale, psychologique ou prise en charge sociale,
- Un travail de liaison avec les CMP de Quetigny, Chenôve mais aussi avec les infirmières coordinatrices des secteurs 4, 6 et 7, ([découvrez de quel secteur vous dépendez](#))
- Des visites à domicile et en institutions.

*Hôpital de Jour - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiels ou HDJ - CATTP

Plusieurs activités de médiation sont proposées :

- Activités cognitives (individuelles ou groupales) :
 - Ateliers écriture et photo-langage en collaboration avec une psychologue,
 - Ateliers mémoires (selon le niveau),
 - Groupe parole en collaboration avec une psychologue,
 - Remise à niveau (calculs, etc...).
- Activités physiques (individuelles ou groupales) :
 - Réveil musculaire,
 - Gymnastique douce.
- Activités bien-être :
 - Toucher-massage,
 - Relaxation,
 - Esthétique.
- Activités socio-relationnelles :
 - Marche,
 - Sorties culturelles,
 - Ateliers cuisine avec repas thérapeutiques.
- Espace Psychothérapique : en collaboration avec un psychologue.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Il est préférable de passer par le Bureau des Entrées du Centre Hospitalier La Chartreuse pour présenter votre carte vitale, votre attestation de mutuelle ou de CMU.

L'ORIENTATION - LA PRESCRIPTION

Sur prescription médicale après accord des médecins référents de l'Unité Relais Bellevue.

Après l'entretien de présentation, un nombre de séances (renouvelable ou pas) est déterminé.